

La Gruyère – Jeudi 8 novembre 2007

**Bulle et environs**

## La course à l'agglomération

**Bulle, Riaz, Morlon, Vuadens et Le Pâquier tentent un pari fou: déposer, d'ici la fin de l'année, un projet d'agglomération. Histoire de bénéficier du premier train de subventions fédérales. Mais les communes semblent parties trop tard pour y arriver.**



**Les communes du centre ont un destin commun qu'elles veulent construire en s'unissant au sein d'une agglomération** (photo C. Haymoz)

Sur l'air de «qui ne tente rien n'a rien», voilà que Bulle, Riaz, Morlon, Vuadens et Le Pâquier se lancent dans un projet d'agglomération. Une course contre la montre puisque, pour bénéficier du premier train des subventions fédérales, les communes doivent présenter leur dossier jusqu'à la fin de l'année. Chacun s'accorde à le reconnaître: la mission s'avère quasi impossible étant donné le retard à l'allumage. Ce n'est en effet qu'à partir de juin dernier que les communes ont commencé à étudier la chose. On n'imagine mal le chef-lieu et ses voisines réaliser en quelques mois ce que d'autres, à l'image de Fribourg, ont mis plusieurs années à résoudre... «La partie n'est pas gagnée», a admis Jean-Paul Glasson devant le Conseil général de Bulle, auquel il a fait part du projet lundi soir. «Mais nous ne sommes qu'une toute petite agglomération: peut-être parviendra-t-on à s'insérer entre les pattes des éléphants!» Ce qui fait espérer le syndic, c'est l'enthousiasme unanime des communes partenaires: «Les cinq Exécutifs sont persuadés qu'il faut prendre de la hauteur. Nous avons un destin commun, alors plutôt que chacun se concentre sur son seul territoire, nous devons essayer de construire un ensemble cohérent.»

### Au-delà des subventions

Mais cette volonté politique suffira-t-elle à forcer le destin? «J'espère qu'ils parviendront à leurs fins, mais il faut être réaliste: ils sont partis beaucoup trop tard», analyse Hubert Dafflon, chef du Service de l'aménagement et des constructions (SeCA). «Je suis très content que Bulle et ses voisines se lancent dans un projet d'agglomération. Je suis par contre sceptique sur le fait qu'elles parviennent à déposer un projet qui réponde à tous les critères demandés d'ici la fin de l'année», abonde Pierre-Alain Rumley, chef de l'Office fédéral du développement territorial. Surtout que la phase de consultation publique n'a généralement rien d'une promenade de santé: «Dès qu'il y a des terrains en jeu, cela peut rapidement faire grincer quelques dents. Et il suffit d'une opposition pour faire capoter le projet», résume Hubert Dafflon. Premiers éléments de réponse jeudi prochain à Riaz, où sera organisée une séance d'information.

La précipitation avec laquelle est conduit le projet est notamment dictée par la perte probable des subventions fédérales promises à la ville de Bulle pour les mesures d'accompagnement liées à la H189, au titre de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit et de l'Ordonnance sur la protection de l'air. Rejoindre le club des agglomérations lui permettrait de bénéficier du fonds d'infrastructure de la Confédération, dont la manne sera distribuée dès 2011.

«Mais il n'y a pas que les seules subventions qui nous guident, assure Jean-Paul Glasson. Si nous allons faire le maximum pour déposer le projet d'ici la fin de l'année, nous estimons qu'au-delà de la réussite à s'accrocher au premier wagon, l'opération est bénéfique au niveau de la collaboration entre les communes. Elle nous permet de mieux gérer le développement du centre. Ainsi, même si nous étions recalés, nous continuerions la concertation.» Pour être certains, cette fois-ci, de monter dans le train de 2015.

### **Pas un prélude à des fusions**

Le projet des cinq communes du centre s'articule autour de trois thèmes: l'aménagement du territoire, la mobilité et l'environnement. La communauté régionale des transports de l'agglomération bulloise (Mobul) – à laquelle vont adhérer Vuadens et Le Pâquier – lui servira de socle. Les buts de l'association devront donc être élargis au-delà du seul transport.

Il faut distinguer l'agglomération de droit fédéral de celle de droit cantonal. Dans la première (la voie gruérienne), il n'est pas question d'un Parlement ni d'autres thèmes de réflexion que les trois précités.

Enfin, ce projet n'a rien d'un prélude à une fusion, soutient Jean-Paul Glasson: «De toute façon, aucune commune n'y tient!»